

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE MASCULINE U15 ELITE (NMU15 ELITE) ET NATIONALE FEMININE U15 ELITE (NFU15 ELITE)

## ARTICLE 1 – SYSTEME DE L'EPREUVE (Avril 2021)

### PHASE 1

Les 48 équipes sont réparties en 8 poules de 6.  
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### QUALIFICATION POUR LA PHASE 2

Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe A de la phase 2.

Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe B de la phase 2.

### PHASE 2 : GROUPES A ET B

Les 24 équipes de chaque groupe (A et B) sont réparties en 4 poules de 6.  
Les équipes disputent un championnat (phase 2) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### FINALE A QUATRE : GROUPE A

Les équipes classées 1ère de chaque poule du groupe A à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5 :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - 1/2 finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - 1/2 finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des 1/2 Finales.
  - Rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30
- La rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place est obligatoire.

**FINALE A QUATRE : GROUPE B**

Les équipes classées 1ère de chaque poule du groupe B à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5 :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30
  
- La rencontre pour la 3<sup>ème</sup> place est obligatoire.

**TITRE DE CHAMPION DE FRANCE**

Le titre de « Champion de France » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre du Groupe A.

**TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B**

Le titre de « Champion de France Groupe B » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre du Groupe B.



FFBB

|   |  |  |                               |
|---|--|--|-------------------------------|
| <p><b><u>ARTICLE 2 – EQUIPES</u></b></p>  | <p>48 équipes déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France U15 Elite.</p> |  |                               |
| <p><b><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></b><br/>(Mai 2019 – Février 2020 – Décembre 2021 – Décembre 2022 – <b>Décembre 2023</b>)</p>   | <p><b>Règles de participation NMU15 ET NFU15 ELITE</b></p>   |  |                               |
|   | <p>Nombre de joueurs autorisés</p>   | <p>Domicile</p>                                      | <p>7 minimum / 12 maximum</p> |
|   |  | <p>Extérieur</p>                                     | <p>7 minimum / 12 maximum</p> |
|   | <p>Types de licences autorisées (nb maximum)</p>   | <p>1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC) ou 1CASTCTC</p> | <p>5 maximum</p>              |
|   |  | <p>0C ou ASP</p>                                     | <p>Sans limite</p>            |
| <p>2C ou 2CAST (hors CTC) ou 2CASTCTC</p>   |  | <p>0</p>   |                               |
| <p><b>Types de licences autorisées (nb minimum)</b></p>   | <p><b>Joueurs du club porteur dans le cadre d'un engagement en inter-équipe</b></p>  | <p><b>5</b></p>                                      |                               |
| <p>Tous les joueurs inscrits en <u>Pôles Espoirs</u> la saison en cours ou inscrits sur une feuille de match du TIS U14 de la saison précédente, ne sont pas comptabilisés dans la limitation des licences 1C ou OCT.</p> |  |  |                               |
| <p><b><u>ARTICLE 4 – HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></b></p>  | <p>Dimanche à 13h15</p>  |  |                               |
| <p><b><u>ARTICLE 5 – SALLE</u></b></p>  | <p>Classement : H2</p>   |  |                               |